

Formation : Paie et cotisations sociales, expertise

Cours pratique - 2j - 14h00 - Réf. PRP

Prix : 1590 € H.T.

★★★★☆ 4,8 / 5

Cette formation vous permettra d'aller plus loin dans la pratique de la paie. Elle vous montrera comment faire face aux obligations sociales complexes, résoudre les difficultés et appréhender efficacement les cas particuliers de traitement de la paie (cotisations, contrats, arrêts de travail, retraite...).

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Identifier les éléments de retenues sur salaire
- ✓ Élaborer un bulletin avec indemnités journalières, maladie, maternité et complément de salaire
- ✓ Calculer des cotisations sociales et optimiser les allègements Fillon
- ✓ Maîtriser les spécificités des contrats particuliers
- ✓ Calculer un solde de tout compte en cas de départ de l'entreprise ou en retraite

Public concerné

Responsables et gestionnaires de paie en entreprise ou cabinet, expérimentés.

Prérequis

Avoir suivi le cours PAI "Pratique de la paie, niveau 1" et/ou le cours PCS "Pratique de la paie, niveau 2" ou connaissances équivalentes.

Vérifiez que vous avez les prérequis nécessaires pour profiter pleinement de cette formation en faisant [ce test](#).

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercice

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques. Pédagogie participative et ludique.

PARTICIPANTS

Responsables et gestionnaires de paie en entreprise ou cabinet, expérimentés.

PRÉREQUIS

Avoir suivi le cours PAI "Pratique de la paie, niveau 1" et/ou le cours PCS "Pratique de la paie, niveau 2" ou connaissances équivalentes.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Les retenues sur salaire : éviter les retenues illicites

- Avance et acompte.
- Saisie-arrêt (avis tiers détenteur...).
- Gestion des pensions alimentaires.
- Quotité saisissable et incidence des personnes à charge.

Exercice

Construction de bulletins avec saisie-arrêt.

2 Les arrêts de travail

- Maladie, maternité/paternité et accident du travail : la gestion des indemnités journalières.
- Le complément de salaire au "net" et au "brut".
- Calcul des Indemnités journalières de la sécurité sociale (IJSS) et mécanisme de la subrogation.
- Calcul de la Garantie au net.
- Indemnités de prévoyance (régime social).
- Temps partiel thérapeutique.
- Les impacts de la contre-visite médicale employeur.

Exercice

Élaboration d'un bulletin avec indemnités journalières, maladie, maternité et complément de salaire.

3 Les spécificités des contrats particuliers

- Le contrat d'apprentissage.
- Le contrat de professionnalisation.
- Les participants d'école.

Exercice

Identification du contrat le plus adéquat pour un profil donné et établissement de son premier bulletin de paie.

4 Le calcul des cotisations sociales

- Régularisation, fiabilisation et optimisation de l'assiette des cotisations plafonnées.
- La base CSG-CRDS : abattement, régularisation et exonération.
- Le calcul de la réduction générale de cotisations.
- Les spécificités des paies de cadres.
- Le calcul de réintégrations sociales et fiscales des cotisations retraites, prévoyance et mutuelle.

Exercice

Optimisation des cotisations sociales et fiscales.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

5 Le calcul de la dernière paie et rupture du contrat de travail

- L'indemnité compensatrice de préavis.
- Les indemnités de départ à la retraite.
- Les régimes fiscal et social des indemnités de rupture.
- Le calcul de la précarité d'emploi des CDD.
- L'indemnité compensatrice de congés payés.
- L'indemnité légale de licenciement, la transaction et leurs limites.
- La rupture conventionnelle.
- Le licenciement pour inaptitude.

Exercice

Quiz sur la paie en cas de rupture du contrat.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 1 juin, 3 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 1 juin, 3 déc.